

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 6

Artikel: Durée du cours : 10 jours
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Durée du cours: 10 jours

Depuis 1952, la Croix-Rouge suisse s'efforce de diffuser dans notre pays un ensemble de cours élémentaires de soins à donner à domicile, englobés sous le titre général de «Santé au Foyer». Préconisés dès les années de l'après-guerre par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ces cours visent à contribuer à l'éducation sanitaire de toute la population. Sans vouloir faire de ceux qui les suivent ni des secouristes ni des aides-infirmières, ces cours de brève durée – quatorze heures – et de conception très moderne, cherchent à propager des mesures d'hygiène dans tous les milieux et à permettre à chacun de prodiguer des soins simples. Ces cours, durant lesquels chaque participant doit avoir la possibilité d'exercer toutes les techniques apprises, ne groupent jamais plus de douze «élèves». C'est dire que pour les donner, il faut de très nombreuses monitrices: pas moins de 50 nouvellement formées l'an dernier!

Or, pour être à même de donner un cours de quatorze heures, les futures monitrices – qui obligatoirement doivent être infirmières diplômées – sont tenues de se préparer en suivant elles-mêmes un enseignement spécial qui s'étend sur dix jours.

Au programme journalier: des discussions

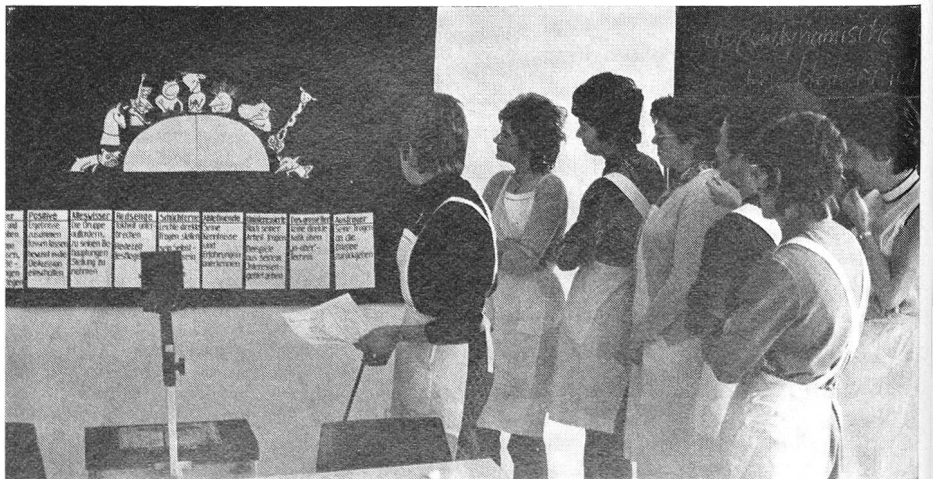
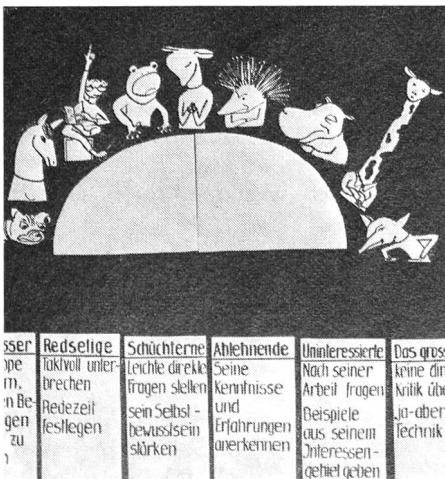


en groupe, des démonstrations et des contre-démonstrations, des évaluations. En fait, ces futures monitrices doivent, avant de pouvoir les donner, «apprendre» chacune des sept leçons du cours destiné au public. C'est dire que la pédagogie aussi occupe une place prépondérante dans leur formation et nous les voyons ici aux prises avec un groupe d'élèves quelque peu insolites et difficiles... Il y a le contestataire, le timide, l'endormi, le curieux, la forte tête...

En face du premier, la monitrice conservera tout son calme et l'engagera à étayer ses réfutations sur des faits... Elle encouragera

le curieux en soumettant ses questions à l'ensemble du groupe... Au timide, elle posera des questions simples, auxquelles il peut répondre, de manière à accroître sa sûreté...

Puis il faut encore apprendre à connaître et à savoir utiliser le matériel didactique que la Croix-Rouge suisse met à la disposition des monitrices qui organisent des cours à l'intention de la population (2 caisses contenant 163 objets, 18 manuels et 306 formules pour le cours de Soins à la mère et à l'enfant, 3 caisses pour le cours de Soins au foyer).



A deux reprises déjà, le cours de monitrices de l'enseignement de la «Santé au foyer» de la Croix-Rouge suisse a été intégré dans le programme de formation des infirmières de la Santé publique inscrites au cours se donnant à l'Ecole du Lindenhof. Ces infirmières, spécialement préparées à assumer des tâches dans le domaine social et dans celui de la médecine préventive, considèrent ce cours comme absolument nécessaire et comme une excellente préparation à l'enseignement à des profanes.

